VICTOR BUYCK
STEEL CONSTRUCTION

# Déclaration de la politique
# Sécurité, Santé, l'Environnement et l'Energie (SSEE)

Victor Buyck est conscient de l'influence de ses activités dans le domaine de la SSEE et cherche constamment à mener ses activités de manière plus sûre, plus saine et plus durable. Ainsi, nous nous engageons à ce qui suit :

**Général**

- SSEE est intégré dans les différents processus de travail, de conception et d'achat, les opérations quotidiennes et dans la façon dont les gens pensent et agissent.
- Des objectifs ambitieux et des règles pour SSEE sont définis pour améliorer constamment nos performances dans ces domaines. Nos activités ne peuvent se faire sans l'utilisation de matières premières et d'énergie, d'émissions dans l'eau et l'air et d'émissions d'odeurs et de bruit. Au minimum les exigences énoncées dans la législation et la réglementation sont respectées.
- La gestion opérationnelle prend en compte les évolutions durables afin de traiter efficacement les matières premières, les consommables, l'énergie et l'eau. Lors des décisions opérationnelles, d'achat d'équipements/services, et dans la conception des structures/équipements, SSEE est un point de départ important.
- Tous les employés sont impliqués dans des activités et des améliorations dans le domaine de SSEE.
- Nous prenons soin d'un lieu de travail sain et sécuritaire pour tous les employés, les sous-traitants, les fournisseurs et les visiteurs. Il est également garanti qu'ils sont conscients de nos ambitions et attentes dans le domaine de SSEE.
- Pour atteindre les objectifs fixés, la direction et les cadres mettent à disposition le temps et les ressources nécessaires.
- La politique SSEE est régulièrement analysée et évaluée.

**Les employés**

- Assument la responsabilité de la sécurité et de la santé d'eux-mêmes et des autres. Ils portent les protections individuelles requises à tout moment et attirent l'attention de leurs collègues de tout comportement à risque.
- Analysent les risques, si possible, améliorent les conditions de travail et minimisent la charge sur l'environnement.
- Récupèrent et corrigent immédiatement des dangers, des incidents et des accidents dans la région de SSEE.
- Prennent des initiatives en termes d'améliorer la performance du SSEE.
- Tiennent toujours compte de la consommation efficace d'énergie dans leur travail et visent à réduire l'utilisation de l'eau et la production de déchets.
- Participent activement à la préparation, la planification et le développement de la sécurité ainsi que des objectifs sanitaires et environnementaux du département.
- Suivent les directives données lors des réunions toolbox et à d'autres moments d'information.
- Se conforment à la réglementation et sont conscients que des sanctions peuvent être imposées en cas de non-respect.

**Les managers**

- Font preuve d'un comportement exemplaire et mettent en œuvre la politique SSEE dans les opérations quotidiennes.
- Prennent la responsabilité de la sécurité et de la santé de leurs employés et s'efforcent de s'améliorer continuellement en termes de SSEE.
- Donnent des directives et rendent compte des objectifs, des résultats et des lacunes dans le domaine de la SSEE.
- Fournissent des informations et facilitent le dialogue au sein de leur département au SSEE.

Cette déclaration de politique est évaluée annuellement et si nécessaire adaptée aux aspects sociaux, de sécurité et de santé, d'hygiène environnementale et développement organisationnel.

NV VICTOR BUYCK STEEL CONSTRUCTION